

L'Audonien



Saint Ouen en Belin

Janvier 2016



Sommaire :

Le mot du Maire	p. 2
Plan accessibilité / travaux	p. 3
Voirie / cadre de vie	p. 4
CCAS / cantine	p. 5
Ecole Claire Fontaine	p. 6
Les Syndicats	P. 7
La communauté de Communes	p. 8
Un homme ordinaire	p. 9 à 12
Le Porte drapeaux	p. 12
Saint Ouen fête l'été	p. 13 à 14
Les associations	p. 15 à 22
Tarifs des salles	p. 23
A vos agendas	p. 24
Vos commerçants et artisans	p. 25
Le mot du boulanger	p. 26
Des infos pratiques	p. 26

Votre mairie et agence postale :

lundi 9h à 12h / 14h à 18h
 mardi, jeudi et vendredi 9h à 12h / 16h à 18h
 mercredi et samedi 9h à 12h

1 place des Comtes de Belin

tél : 02 43 87 46 18
fax : 02 43 87 43 19

mairie.saint.ouen.belin@orange.fr

www.saintouenenbelin.fr



Naissances : 15



Mariages : 6



Décès : 8

Nouveau Site internet :
vos actualités en 1ère page

Le Mot du Maire



Audoniennes, Audoniens,

L'année 2016 est là, aussi les membres du Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'année 2015 a été malheureusement marquée une nouvelle fois par de nombreuses tragédies dont certaines montrent la difficulté à vivre ensemble.

En ce qui concerne notre commune nous nous efforçons depuis déjà de nombreuses années de faciliter la vie en société.

Pour cela, nous investissons dans divers équipements soit directement soit par le biais de la Communauté de Communes.

Par exemple, la construction de la Salle Audonienne il y a maintenant plus de 20 ans a contribué au renouveau et au développement de la vie associative.

Le nombre d'animations organisées dans notre commune favorisant le rapprochement entre les différentes générations est bien une preuve de la vitalité de nos associations.

Plus récemment, la rénovation des installations sportives, la création d'un espace famille, la construction d'un local jeunes, la rénovation du restaurant scolaire et l'implication de la commune dans la réouverture de la Boulangerie favorisent également le lien social.

Enfin en dernier lieu, les travaux d'amélioration de la sécurité routière et la mise en accessibilité des lieux recevant du public montrent l'attachement du Conseil Municipal à développer cet esprit du « vivre ensemble ».

Aussi au cours de cette année 2016, nous poursuivrons nos efforts qui peuvent paraître modestes mais qui sont riches pour contribuer malgré tout à rendre la vie plus agréable à Saint Ouen en Belin.

Bon courage à tous en espérant des jours meilleurs.

Bonne et heureuse année à tous

A handwritten signature in black ink, appearing to read "L'Amay".

Le Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)

Pour le bien-être et la sécurité de tous, les communes ont obligation d'effectuer des travaux permettant à tous d'accéder aux différents établissements recevant du public.

Dans notre commune, il restait à réaliser quelques travaux dans le centre bourg notamment : rue Saint Mamert et route de l'Epine.

Ces travaux consistaient à élargir les trottoirs et mettre à niveau l'accès aux différents commerces.

Ces aménagements s'inscrivent parfaitement dans la démarche d'améliorer le quotidien des habitants toutes générations confondues.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Roisné/Rochefort et s'élèvent à 42 320 €HT.

Une subvention de 8 464 € a été octroyée par l'état au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).



Les piétons ont le droit de cheminer en toute sécurité sur les trottoirs ; de plus il faut être très attentif aux possibilités de déplacements, que cela soit pour les personnes à mobilité réduite (handicapés moteurs ou sensoriels, personnes âgées), pour les mamans avec les enfants en poussette ou pour les enfants (en particulier sur le chemin de l'école).



Les travaux dans la commune :



L'amélioration de la sécurité des usagers est un souci permanent du Conseil Municipal.

Aussi, il a été procédé au prolongement du cheminement piétonnier jusqu'à l'abribus route de la Poissonnière avec installation de l'éclairage public.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise CT Terrassement et Bouygues Energie.

De plus, pour limiter la vitesse aux entrées du bourg, des plateaux ralentisseurs réalisés par l'entreprise Roisné/Rochefort ont été installés route de l'Epine, rue de la Forge et route de la Poissonnière ; ce qui permettra le remplacement du Stop par un « cédez le passage » à l'intersection avec la route de la Fouquellerie.

L'ensemble de ces travaux représente un coût de 36 459 €HT.

Une subvention de 5 130 € au titre des amendes de police a été proposée à Madame la Préfète par la commission permanente du Conseil Départemental.



Albert Jacquard : Il est urgent de réinventer l'humanité, indissociable du sens du partage

Voirie

Comme chaque année, la commission aménagement rural a proposé au conseil municipal différents travaux d'entretien des voiries. Celui-ci a retenu les suivants :

- Curage des fossés route de l'Epine, chemin de l'ardonnière avec terrassement de la bande centrale et de quelques endroits ponctuels pour une longueur de 4 990 m.
- Reprofilage fin de la route de la Guildeaudière, route de la Poissonnière et route de la Valinière.
- Goudronnage : réalisation d'un enduit bi couche route de Château L'Hermitage sur une longueur d' 1 Km environ.
- Méthode GREMAIR : Stabilisation du bord de la chaussée route de l'Epine (ce procédé consiste à projeter des graviers enrobés d'émulsion).
- Nouveauté 2015 : dans le cadre de la mutualisation et pour faire des économies, les communes de la Communauté de Communes se sont regroupées pour faire une consultation de prix pour les travaux et les achats de matériaux (travaux de débroussaillage des routes et des chemins ruraux, curage des fossés, achat de pierres, de GNR et GREMAIR).

En 2015, pour l'entretien des routes et des chemins, la commune a dépensé 54 965,98 € TTC.



Curage des fossés et débarrasage	2 169,60 € TTC
Reprofilage	19 550,22 € TTC
Enduit bi couche	8 251,20 € TTC
GREMAIR	15 417,60 € TTC
Débroussaillage des routes et des chemins	6 171,60 € TTC
Pierre pour les chemins	2 906,36 € TTC
Tout venant	499,40 € TTC

Cadre de vie

Cette année encore, notre commune s'est embellie tout au long de la saison et ceci grâce aux agents de la collectivité mais aussi aux bénévoles.



Le Savoir vivre ensemble s'exprime aussi par les actions de chacun à travers les différents rendez-vous de l'année. Cela a commencé par les plantations au printemps, faites cette année sous le soleil! Puis la commission s'est retrouvée avant le passage du jury régional pour donner une dernière touche (enlever les fleurs fanées, arracher les mauvaises herbes, couper les branches disgracieuses) aux parterres et différentes jardinières.

Le jury communal est passé en juillet. Et les membres de la commission se sont rendus dans les communes partenaires (Laigné en Belin, Requeil et Yvré le Polin).

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit au **1er janvier 2017** l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les **collectivités locales** et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

Les produits de biocontrôles, les produits qualifiés à faible risque et les produits utilisables en agriculture biologique restent autorisés. Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale adopte la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui interdit l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers à partir de 2019.

Pour préserver notre environnement, les Audoniens sont invités à diminuer l'usage de ces produits dès à présent.



Et de la solidarité, pour enfin oser jouir du bonheur de vivre ensemble

Le C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale



En étroite collaboration avec la municipalité et ses autres partenaires publics, le CCAS se mobilise tout au long de l'année pour lutter contre l'exclusion et venir en aide au publics sensibles et fragilisés.
Trois principes majeurs régissent son fonctionnement :

- Le principe de la spécialité matérielle : le CCAS de Saint Ouen inscrit ses interventions dans le domaine de l'action sociale.
- Le principe de spécialité territoriale : le CCAS réserve le bénéfice des aides qu'il accorde aux Audoniens.
- Le principe d'égalité : le CCAS dispose d'une certaine liberté pour la création d'une aide facultative, celle-ci doit ensuite être attribuée de manière indifférenciée et bénéficier à toute personne se trouvant dans une situation comparable.

Les membres du CCAS s'emploient à appliquer ses principes.

Le 25 octobre, les seniors âgés de plus de 65 ans ont eu la joie d'assister au gala proposé par la ville du Mans. Le CCAS a pris en charge le transport, le spectacle. L'après-midi a été clôturé par le verre de l'amitié à l'Audonienne.

Tous les membres vous souhaitent une excellente année 2016!



Le restaurant scolaire

Cette année nous a permis d'avoir encore un peu plus de recul sur les investissements réalisés et notre fonctionnement.

Le Restaurant scolaire « **AU P'TIT REGAL** » dont le nom avait été choisi par les enfants de l'école a aujourd'hui toute sa légitimité au niveau de son appellation. En effet, de par la volonté conjuguée des parents, des élus municipaux, des commerçants, des producteurs locaux et bien sûr de l'équipe professionnelle du P'TIT REGAL, nos enfants ont aujourd'hui encore des repas confectionnés sur place. En regardant les menus, vous pourrez vous rendre compte que les produits de saison sont priorisés, que les approvisionnements chez des producteurs locaux sont souhaités, que l'intégration du Bio est de plus en plus fréquente, que la transformation sur place est de plus en plus régulière, et ce, malgré les exigences toujours plus importantes de surveillance alimentaire.

Toute l'équipe participe bien sûr à la volonté municipale d'avoir une véritable exigence alimentaire pour nos enfants. Formation, qualification des uns et des autres favorisent la prise des repas dans un environnement paisible et une alimentation de qualité.



De par notre fonctionnement proche des familles, les menus sont établis en bonne intelligence entre les parents, les professionnelles et les élus. Chaque trimestre, la commission menus (ouverte à tous et conviviale), se retrouve pour orienter sur l'apport alimentaire, la variété des menus et les nouveautés possibles. Ce travail commun permet aux uns et aux autres de mieux comprendre les possibilités de la restauration collective telle que nous la souhaitons et donc d'arriver à des compromis pour le bien des enfants.

C'est donc sur un grand MERCI collectif, Parents, Enfants, Elus et bien sûr AGENTS que nous souhaitons conclure cet article en vous invitant à nous rejoindre pour encore plus d'idées.

Ecole Claire Fontaine

L'école accueille cette année 141 élèves répartis dans 6 classes, encadrées par Mmes Evrard (PS), Hanteville (MS/GS), Schneider (GS/CE1 et direction), Le Page (CP/CE1), Simon (CE2/CM1), Dadssi (CM1/CM2) et Giffaut (CE2/CM1 le mardi, CP/CE1 les mercredi et jeudi, et GS/CE1 le vendredi).

Différents projets vont rythmer cette année scolaire :

- les « 24h maternelle » réuniront tous les enfants des classes maternelles autour du thème « jeux de rôles - jeux drôles »,

- les élèves de cycle 3 ont demandé un composteur à la mairie pour le jardin de l'école. Ils l'alimenteront avec des déchets de la cantine pour réaliser du compost qui servira aux plantations réalisées par les élèves de maternelle,
- les élèves de CE2 passeront le « Permis Piéton » avec l'intervention d'un gendarme,
- les élèves de CM1 apprendront à porter secours grâce à une intervention de la Croix Rouge,
- les élèves de CM2 passeront le « Permis Internet » avec l'intervention d'un gendarme ,
- pour toute l'école, le projet de l'année est « les êtres fabuleux ».

Comme l'année passée, les élèves de GS, CP et CE1 bénéficient depuis la rentrée de 10 séances à la piscine intercommunale « Les Bains d'Orée ».

Emèle PAPIN, intervenante en musique de la Communauté de Communes, assure l'enseignement de l'éducation musicale dans toutes les classes selon une répartition sur l'année tous les mardis matin.

L'association des parents d'élèves offre le spectacle de Noël aux enfants, le lundi 07 décembre 2015 au matin. Intitulé « Le Bal », il va permettre aux enfants d'être acteurs : chacun « entrera dans le bal ».

Quelques dates sont à retenir :

- Repas de Noël : jeudi 17 décembre 2015
- Carnaval : samedi 12 mars 2016
- Fête de l'école : samedi 25 juin 2016



les élèves de CM1 apprendront à porter secours grâce à une intervention de la Croix Rouge



Daniel Le Prévost, instituteur breton : quand un élève peut en aider un autre, c'est qu'il a compris !

S.I.A.E.P. de Pontvallain



Syndicat Intercommunal D'adduction d'Eau Potable de Pontvallain

Quelques chiffres clés (au 31/12/2014) du syndicat :

- 11 communes desservies
- 4 081 abonnés ce qui représente environ 9 269 habitants.
- 391 247m³ vendus
- 299,64 kilomètres
- 0 prélèvement non conforme
- 0 nitrate
- 95 208 € de travaux pour des renouvellement de canalisations.
- Prix ttc du service au m³ pour 120m³ (consommation moyenne pour une famille de 4 personnes) : 2€14

En 2015, le syndicat a engagé des travaux de renouvellement de conduites sur l'ensemble des communes. Saint-Ouen en Belin ayant engagé des travaux pour les trottoirs il a été demandé au syndicat de commencer par renouveler celles du cœur du bourg. Les 3 kilomètres de conduites en fonte qui relient St Ouen à Saint Biez seront également changées. Les travaux de 2015 auront coûté 588 077€ HT pour les 2 communes.

Pour contrôler les fuites, des compteurs sont installés dans les centres bourgs. Les problèmes peuvent donc être détectés avec plus de précision et plus rapidement. Les répéteurs sont maintenant en place et la facturation pourra donc se faire à la consommation réelle et non plus estimative.



S.I.B.R.

Syndicat Intercommunal du Bassin du Rhonne

Il a pour missions l'entretien et la restauration du cours d'eau du Rhonne et de ses affluents. Il regroupe les communes de Saint Mars d'Oullié, Teloché, Mulsanne, Arnage, Moncé en Belin, Guécélard, Parigné le Polin, Yvré le Polin, Saint Ouen en Belin, Saint Gervais en Belin et Laigné en Belin.

Trois agents sont affectés à l'entretien des berges, afin de réaliser le débroussaillage, l'élagage, et des coupes sélectives sur des arbres morts ou penchés qui risquent de provoquer le blocage des écoulements.

Depuis 2012, le Syndicat est entré dans une démarche visant à restaurer la morphologie (aspect physique) du cours d'eau, dans le but de répondre aux objectifs fixés par la Directive (Européenne) Cadre sur l'Eau, à savoir l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau dans quelques années

Un programme d'actions a été validé en début d'année 2014. L'essentiel des actions se situe sur un changement des pratiques d'entretien. La lutte contre le piétinement des berges et du lit des cours d'eau est également inscrite au programme par la mise en place de systèmes d'abreuvement plus respectueux.

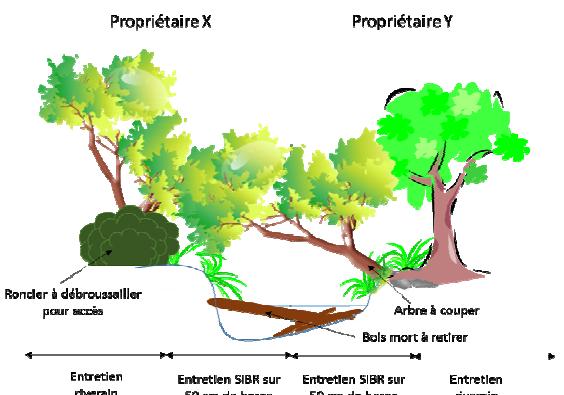
Ce programme d'actions fera l'objet d'une enquête publique d'ici la fin de l'année et permettra aux personnes intéressées et concernées par les travaux de faire des observations sur le projet.

Rappel sur l'entretien du cours d'eau :

Le cours d'eau du Rhonne et ses affluents ont un caractère non domaniale, c'est-à-dire que les berges et la moitié du lit appartiennent au propriétaire riverain. Cette propriété entraîne des droits et devoirs sur le linéaire concerné (Articles du Code de l'environnement :L215-1 à L215-6 et L215-14). L'entretien fait partie de ces devoirs.

Les agents du Syndicat réalisent l'entretien avec une périodicité d'environ 3 ans sur un même secteur. Le propriétaire peut entre temps réaliser un entretien si cela lui semble nécessaire. La technicienne de rivières du bassin peut conseiller le riverain qui le souhaite sur la façon de procéder.

Le syndicat tient également à rappeler que le travail d'entretien qu'il effectue est réalisé sur une largeur d'environ 50 cm en retrait de la berge mais n'a pas pour objet le nettoyage des clôtures et le débroussaillage de parcelles au-delà de cette largeur. Afin que les agents puissent accéder au cours d'eau et réaliser cet entretien dans de bonnes conditions, les propriétaires sont tenus de réaliser l'entretien de leurs parcelles. Dans le cas contraire, l'entretien ne pourra pas être réalisé.





Vivre ensemble c'est

Avoir le droit de réaliser pleinement sa citoyenneté, avoir un accès équitable aux différents services du territoire...

Vous disposez de nombreux services sur les 8 communes composant la Communauté de Communes comme, par exemple, les déchetteries d'Ecommoy et de Laigné-en-Belin, des lieux d'accueils pour l'enfance-jeunesse et un local jeunes à Saint-Ouen-en-Belin géré par Dorian Betton (ouvert le mercredi après-midi, le vendredi soir et le samedi après-midi ainsi que tous les jours de la semaine durant les vacances scolaires), la piscine communautaire «Les Bains d'Orée» ouverte toute l'année et qui vous propose de nombreuses activités.

Autre service en faveur des Audoniens, l'EREF (l'Espace Rural Em-

ploi Formation) qui vous informe sur l'orientation et l'emploi d'une manière générale, dans un espace dédié au sein de l'Hôtel Communautaire. En partenariat avec la « Mission locale de l'agglomération mancelle), l'EREF reçoit les moins de 26 ans mais aussi les adultes, que vous ayez un emploi ou non. Ce service vous accompagne et répond à vos questions relatives à l'emploi, à la reconversion professionnelle, à l'insertion... et vous aide également dans vos démarches de validation des acquis de l'Expérience (VAE).

Valoriser l'espace public comme espace d'expression et de représentation : par exemple, laisser la jeunesse s'exprimer à travers des fresques artistiques sur certains murs du territoire communautaire, permettre aux élèves de l'école de musique de s'exprimer à travers de nombreux concerts proposés partout sur le territoire ; tout cela contribue à améliorer notre cadre de vie commun.

Une multitude d'interactions quotidiennes et d'échanges entre les individus qui créent « l'action collective ». C'est l'exemple des divers projets et réflexions engagées communautairement comme la mutualisation des biens, des services et des personnes, les actions autour de la charte forestière, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal,... L'année dernière, dans ce même magazine, nous vantions le maintien du tarif des ordures ménagères. Pour l'année 2016, la Communauté de Communes a décidé la baisse des redevances d'ordures ménagères. Encore une fois, l'effort des habitants porte ses fruits et les élus communautaires vous invitent à continuer dans cette voie. Le développement du lien social, des échanges enrichissants lors des manifestations locales comme la fête de l'été, le marché de Noël, le bric à brac, les marchés de producteurs locaux, le festival du printemps, qui rayonnent sur l'ensemble du territoire.

Finalement vivre dans une société où tous les efforts de chacun sont reconnus facilitent la vie de groupes.

Retrouvez l'ensemble des informations communautaires sur le site internet www.cc-berce-belinois.fr

Grâce à votre implication dans le tri des emballages, les redevances des ordures ménagères vont baisser d'environ 10% en 2016 !

Retrouvons-nous tous pour Festiv'harmonies les 27, 28 et 29 mai : organisé par l'école de musique de la CDC

Sur la piste des arbres remarquables...

Il a poussé dans notre Communauté de communes, chez vous, près de chez vous, dans un paysage que vous aimez, sur un sentier ou dans un bois que vous fréquentez, dans l'un de vos coins « secrets »... Son essence, son âge, sa forme, ses dimensions, sa fonction, son histoire, sa légende, vos souvenirs... l'ont rendu pour vous « remarquable » !

Grand, petit, isolé, biscornu, chargé d'histoire ou tout simplement beau... Vous voulez bien nous le présenter ?

Participez au recensement organisé par la Communauté de communes ! Comment procéder ? Rendez visite à votre arbre, prenez-le en photo, remplissez le questionnaire téléchargeable sur le site internet communautaire www.cc-berce-belinois.fr. Renvoyez le tout à l'Hôtel communautaire de l'Orée de Bercé-Belinois (1, rue Sainte-Anne, 72220 Ecommoy, BP 50019). Une sélection des plus beaux clichés sera exposée lors du prochain comice cantonal en 2016.



L'Homme à la jument blanche (première partie 1875-1940)

Pour aller de l'école de Saint Gervais au petit bordage du Gué Roger, il y avait pas loin de cinq kilomètres, il fallait couper la route du Lude à la Croix FROMENTEAU, hantée par les histoires d'enfants dévorés par les loups au siècle d'avant et s'enfoncer dans les bois en suivant la vallée du ruisseau des FILIERES, passer devant le chemin de la PRINTIERE et poursuivre dans la noirceur des pins jusqu'au gué : Rude chemin de courage pour des petits enfants, comme Louis DUPUY et ses sœurs. Le bordage de la PRINTIERE était tenu par la famille de Jean-Louis BOIRET et de Joséphine LANDEAU. Jean - Louis ne savait, ni lire, ni écrire, mais il savait compter et travaillait dur. Joséphine était allée à l'école et était capable de déchiffrer et d'écrire.

Ce couple de journaliers, mariés en 1876, allait de ferme en ferme, de Saint Michel en Saint Michel... Ils venaient de LONGUE-LANDE sur la commune de Saint Ouen et s'étaient installés avec leurs trois enfants au bordage de la PRINTIERE en 1882. La terre y était maigre et sablonneuse : une terre à sapins, les sols acides devenaient marécageux le long du ruisseau, ce n'était pas riche, mais c'était chez eux.

Le bordage du GUE ROGER, était occupé par la famille de Pierre François DUPUY. Il était arrivé ici, juste après son mariage en 1897. Pierre François était né en 1875, au bordage de LA CHAPINIERE, près de LA LAINERIE à SAINT OUEN. Ses parents Pierre DUPUY et Marie - Magdeleine LEBRETON, venaient d'YVRE LE POLIN. Il était le second d'une fratrie de six enfants, dont deux seulement atteindraient l'âge adulte. C'était une période difficile, au lendemain de la guerre perdue contre les Prussiens et de l'occupation du pays. La vie était dure, aussi Pierre - François, fréquenta peu l'école, il fut placé en ferme très tôt.

En 1895, le conseil de révision le déclare « Bon pour le service »... « Bon pour les filles » disaient les conscrits... C'est là qu'il rencontra, en regardant les sapins par-dessous, les dix-huit ans de Joséphine BOIRET, la fille ainée de la PRINTIERE.

Pierre-François partit faire son temps bien loin, au 155^e Régiment d'infanterie à COMMERCY dans la MEUSE. Sur la frontière, l'éducation du soldat, passait alors par la haine de l'Allemand et par la revanche qui nous rendrait l'Alsace et la Lorraine !

De retour, le 20 Septembre 1897, muni d'un certificat de bonne conduite, il s'emprêse d'épouser Joséphine et de reconnaître Germaine qui venait de naître.

Le mariage à lieu le 28 Octobre 1897 à Saint GERVAIS, l'année où l'on planta les tilleuls du parvis de l'église. La petite famille va s'installer au bordage du Gué ROGER, pas loin de la PRINTIERE des beaux-parents. Marie - Magdeleine sera d'un précieux secours pour Joséphine pendant les années qui suivirent. En effet, en 13 ans, de 1897 à 1910, Joséphine mettra au monde onze enfants, dont six seulement atteindront l'âge adulte.

LOUIS, Pierre, François, naît le 22 Novembre 1898. C'est le deuxième enfant de la famille et le premier garçon. Sa mère Joséphine a alors 22 ans.

Avec l'accroissement de la famille, la vie va devenir rapidement pénible au Gué ROGER....La maison est petite et sans commodités, même en travaillant dur, la vie y est difficile. Joséphine que les grossesses épuisent, va perdre quatre enfants les uns après les autres : Louise en 1901, Marcel en 1902, Alphonse en 1903. A la mort de Valentin en 1906, Louis à huit ans et manque beaucoup l'école à la belle saison, pour aller garder les bêtes, dans les prés mouillants du ruisseau. Au gué ROGER, à la précarité s'ajoute le chagrin.

Le monde rural de l'époque est durement touché, par le phylloxera qui détruit la vigne et libère une main d'œuvre concurrente qui remonte vers le nord et par le recul du chanvre devant l'arrivée du jute. Les hommes partent chercher du travail en ville.

La population du canton régresse de 16.682 habitants en 1871 à 13.707 en 1920. Saint Ouen, va passer de 1074 à 887 habitants dans la même période.

En 1907, Pierre - François DUPUY, reçoit des gendarmes, son affectation dans la réserve territoriale au 24^e RIT, assortie d'une dispense de période d'exercice, comme père d'au moins quatre enfants vivants.

Louis est élevé à la dure, par un père de plus en plus absent, courant après le travail au dehors et exigeant que les tâches quotidiennes soient faites à la maison. En 1910, Joséphine enceinte de Maurice, doit assumer la mort de son dernier né, qui a tout juste un an. Joseph meurt le 1^e Février et Maurice naît le 23 Mars... Louis fait de son mieux du haut de ses douze ans auprès de sa mère et de ses quatre sœurs : Germaine l'ainée qui seconde la mère de famille et fait des journées au dehors, Marguerite : 11 ans, Juliette : 6 ans, Suzanne : 3 ans et Maurice dans ses langes, arrivé le 23 Mars 1910.

En 1913, Louis a 15 ans et travaille comme aide de culture. Germaine et Marguerite sont placées comme servantes. La famille déménage et vient s'installer au PATIS à Saint OUEN. La guerre avec l'Allemagne menace, le service militaire passe à trois ans.

1914 : la guerre est là, le pays bascule dans un monde d'angoisse. Le père : Pierre - François DUPUY a 40 ans et il s'inquiète de sa situation militaire. Par décision ministérielle du 11 Février 1915, il est rattaché à la classe 1887. Si la guerre ne dure pas trop longtemps, il passera à travers...mais la famille doit de nouveau déménager pour aller s'installer à LA CROIX à Saint GERVAIS, juste derrière la ligne de chemin de fer.

1917 : Germaine DUPUY, l'ainée des filles, se marie à LAIGNE avec Georges DELAUNAY et LOUIS fait des démarches pour devancer l'appel et partir à la guerre.

Il est dans la première partie de la liste de 1917, bon pour le service armé. Il va pouvoir enfin quitter cette condition de valet de ferme et ce père de plus en plus étranger.

Louis ressemble à sa mère, ce n'est pas un petit blond aux yeux bleus comme son père. Il a les cheveux noirs et les yeux sombres de Joséphine. Et avec son : 1m 68, il dépasse son père de 10 cm ! C'est un beau gars solide et volontaire.

Louis DUPUY est incorporé, le 1^{er} Mai 1917 au 124^e Régiment d'infanterie de Laval, avec le matricule 14.737. La période est troublée par les refus d'obéissance et la répression. Le général PETAIN reprend la situation en main, améliorant les conditions de vie des soldats et régularisant le régime des permissions. Pendant sept mois, Louis va apprendre le métier des armes, marqué par une formation physique intensive et une éducation morale nationaliste et agressive. Louis en sort breveté « Fusilier Mitrailleur, chef de pièce » sur FM.CHAUCHAT.

Le 19 Décembre 1917, sous le matricule 22.724, il va rejoindre le 3^e Bataillon du 415^e régiment d'infanterie. Formé à MARSEILLE, le régiment est rattaché à la 27^e Division de GRENOBLE, dont il adopte les traditions alpines (le port du béret des Alpins : « la tarte », le pas de chasseur...et la réputation combative.)

De Mars à Août 1918, Louis reçoit le baptême du feu, lors de la grande offensive Allemande sur la Somme, il participe aux combats acharnés de MOREUIL, de CASTEL et du Bois SENECHAT. Puis le 14^e Corps d'Armée, avec la IV Armée du Général GOURAUD est engagé en CHAMPAGNE. Louis est muté au 1^e Bataillon du 415^e: le « Bataillon GOURNAUT ». Dans la nuit du 16 au 17 Septembre 1918, le bataillon monte vers le front, quittant VRAUX pour se rendre au camp du BOIS COCHON, un nom à dire des plaisanteries !

Nuit du 17 au 18, le bataillon relève une unité du 145^e dans le sous secteur de première ligne du TETON...

Les plaisanteries grivoises continuent...

Les relèves se suivent avec, un bataillon en ligne, un bataillon en soutien, un bataillon au repos, jusqu' au 22 Septembre 1918.

Le 22, Louis apprend qu'une opération est prévue à l'ordre personnel et secret du 4^e C.A. sur la cote 181 et le MONT SANS NOM. L'attaque est confiée au Bataillon GOURNAUT du 415^e et au Bataillon PINTEVE du 142^e RI. L'attaque est prévue le 26 Septembre à 5h25. La préparation d'artillerie dure 35 minutes, puis c'est l'assaut en hurlant. A 6h25, l'ennemi déclenche un barrage de tous calibres, accompagné de « Minen » et d'obus à gaz (Arsine). A 6h52, le 415^e tient la crête de la cote 181, avec un seul tué (Le Lieutenant BOUSSAG) 32 blessés et 12 gazés. A 7h55, les allemands contre-attaquent, les combats sont très durs, mais le régiment de Louis s'accroche et tient la position toute la journée du 27 (17 blessés et 33 gazés). Le 28 Septembre 1918, une violente contre attaque allemande à midi, contre les boyaux « EITEL » et « ANDRINOPLE » est rejetée dans le ravin des cuisines. Le bataillon de Louis, poursuit l'ennemi, s'empare d'une mitrailleuse lourde, de 9 MG.08/15 et de 2 Grenadwerfer, le tout étant retourné contre l'ennemi. Au cours de cet assaut Louis est touché deux fois par balles au tiers inférieur de la jambe gauche. Il fait parti des 31 blessés du jour auxquels s'ajoutent 13 tués, 2 gazés et 1 disparus. Louis est évacué à l'arrière vers l'hôpital auxiliaire N° 109 à SAUJON, près de ROYAN.

Il y reçoit la croix de guerre avec étoile de bronze, le 2 Octobre 1918, avec la citation N° 826 à l'ordre du régiment :

« Excellent fusilier-Mitrailleur, au cours de l'attaque du 26 Septembre 1918, son tireur ayant été blessé, a pris sa place et a continué à tirer, causant des pertes à l'ennemi et donnant à ses camarades le plus bel exemple de sang froid ».

La blessure de Louis, va lui éviter le pire. Pendant son absence, et alors que les pourparlers d'armistice sont en cours à Rethondes, ordre est donné au 415^e RI de franchir la Meuse, coute que coute, pour exercer une pression sur les plénipotentiaires allemands. Ce sera la dernière bataille de la guerre, menée par le Chef de Bataillon Charles de MENDITTE et les derniers tués du conflit, juste au moment où Octave DELALUCQUE, clairon du 415^e sonnera le cesser le feu.

Pendant ce temps, le père de LOUIS est rattrapé par la guerre, le 15 Novembre 1918. Par décision ministérielle N°24.913 1/11, il est rattaché à la dernière classe de la réserve de l'armée territoriale et part avec le matricule : A. 13698, rejoindre en tant qu'auxiliaire, la caserne BARAGUEY D'HILLIER à TOURS où doit rentrer le 66^e RI, actuellement tête de pont d'occupation à COBLENCE. Le « six-six » (66^e RI) amputé de son troisième bataillon, expédié en punition sur le front d'Orient, pour refus d'obéissance en 1917, rentre à TOURS le 8 Septembre 1919.

Pierre François DUPUY est démobilisé, mais il ne rentrera pas dans la SARTHE. En 1920, La famille abandonnée, va se refugier autour de Joséphine, dans une petite maison des ARDRIERS sur la route du LUDE où avec sa dernière fille, Suzanne, elle va gagner sa vie en faisant de la couture, pour élever Maurice âgé de 10 ans.

Louis rentré au dépôt du 415^e RI à ANTIBES, va venir en permission et aider sa mère. Mais ses trois ans de service ne sont pas terminés. Suite à sa blessure, il est affecté dans l'arme du Train, où il peut laisser libre cours à son amour des chevaux et à la maîtrise les chevaux -vapeur, en apprenant à conduire les camions.

Le 13 Juin 1920, il est renvoyé dans ses foyers et se retire temporairement chez sa mère aux ARDRIERS avant de retrouver un emploi et de réaliser son rêve de s'installer à son compte sur une terre.

Sa rencontre avec Marie Joséphine POUSSÉ (fille d'Ernest POUSSÉ et de Joséphine PASQUIER) née le 27 Novembre 1898 à La POUSSINIÈRE à Saint OUEN, sera décisive.

Elle travaille à la ferme des VIVIERS, derrière la Chapelle Sainte ANNE à LAIGNE EN BELIN, et c'est au cours de la fenaison de 1922 que la promesse de mariage fut échangée.

En 1923, Louis insista pour que les ainées de ses sœurs se marient, afin de décharger leur mère en situation précaire.

Louis se marie le premier, le 19 Avril 1923 à Saint Gervais avec Marie Joséphine POUSSÉ et s'installe avec l'aide de son beau père, sur un bordage du hameau de l'ETRE à Saint OUEN

Juliette épouse le 5 Juillet 1923, Auguste SOIVE et Marguerite travaillant à CHAMBRON (St. OUEN) devient la femme de Léon BESNARD cultivateur à OIZE, le 25 Octobre 1923.

Joséphine (47ans) assistera seule au mariage de ses enfants. Le père, manœuvre, résidant à 37, rue Jacob BUNEL à TOURS ne viendra pas.

Louis a qui le travail ne fait pas peur, va s'employer à développer son faire-valoir et à acquérir peu à peu des terres. Il s'entend bien avec ses voisins, il est serviable, allant et efficace. Il est considéré comme un homme travailleur et économique, ayant son franc-parler.

Il marie sa sœur Suzanne, le 6 Juin 1929 en pleine crise économique, avec Eugène CHALIGNE, cultivateur aux PATURERIES à MONCE, qui au début des années trente quittera la terre, pour acheter le café des ARDRIERS. Son frère Maurice, charpentier, va épouser Julienne PERCHERON à DOLLON, le 26 Octobre 1933, il a 23 ans.

Joséphine se retrouve seule dans la petite maison des ARDRIERS, pour gagner sa vie, elle ajoute aux travaux de couture, la garde de deux enfants de l'assistance publique : Louise ROGER née en 1923 et Louis AUBRY, né en 1931.

En 1935, Louis est rappelé au camp d'AUVOURS, pour une période de réserve au 117^e RI. Il y est remarqué en raison de son attitude et de ses états de service, par le Capitaine MADELIN, qui l'incite à suivre le peloton des sous officiers, dont le Sergent Chef CORDIER est un des instructeurs. Mais son niveau scolaire est trop bas. Louis amer évoque sans se plaindre les difficultés de son enfance et son manque de soutien paternel.

Le 19 Février 1936, Louis, a 38 ans, marié sans enfant, il est maintenu dans le service armé, par la commission de réforme du MANS, qui estime son invalidité pour blessure, inférieure à 10%. Les menaces de guerre, couvent en Europe avec la montée du fascisme et du nazisme, la guerre d'Espagne, puis c'est l'invasion de la Pologne et la « drôle de guerre ». Maurice en 1939, rejoint Le 317^e RI (Régiment de réserve du 117^e) et part pour la frontière en Lorraine.

En 1940, Louis DUPUY (42 ans) est rappelé à l'activité militaire le 8 Février, comme son père l'avait été en 1918. Il est affecté au dépôt d'infanterie N°42 (dépôt N°2 du 4^e CA : LE MANS) à la 2^e compagnie du 4^e bataillon de mitrailleuses, base arrière des 117^e RI et 317^e RI.

Le 117^e RI est à RETHEL sur la frontière belge de Septembre à Novembre 1939. Puis se porte en avant vers l'Est en Janvier 1940 il est en Lorraine et se porte encore en avant, vers l'Alsace, pour établir une ligne de défense sur le Rhin. Le 23 Mai 1940, les allemands attaquent à travers les Ardennes, ordre est donné de se replier sur la Somme, où les armées nazies déferlent, avec une terrible attaque combinée de blindés et de Stukas.

Le 6 juin 1940, le 117^e RI est encerclé dans PRESSOIR, au Sud de PERONNES. Les hommes se battent comme des lions, mais n'ont pas d'armes antichars. Au soir le régiment n'a plus de munitions et a perdu 1200 hommes. Des soldats se rendent par petits groupes, d'autres décident de se replier, certains vont lutter jusqu'au bout. Le 15 Juin 1940, c'est la débâcle sur les routes où les soldats en retraite se mêlent aux civils du Nord et de PARIS, qui fuient vers l'Ouest. L'aviation Italienne tente de couper les routes en les bombardant faisant une dizaine de morts vers la FERTE BERNARD. C'est une pagaille indescriptible.

Le 16 Juin 1940, Albert LEBRUN, président de la république désigne le Maréchal Pétain, comme président du conseil, pour remplacer Paul REYNAUD démissionnaire. Pour Louis, qui se souvient du glorieux général de la Grande Guerre, c'est un bon choix. Mais le lendemain, de Bordeaux où il s'est réfugié, PETAIN appelle à « Cesser le combat ». Louis éprouve alors de la rancœur. Il ressent la même chose, quand il apprend la « fuite » en Angleterre le même jour du secrétaire d'Etat à la guerre un certain Général DE GAULLE.

Le même jour, le Colonel DE BENAZE doit prendre à ECOMMOY, le commandement des trois groupes d'Artillerie qui quittent LE MANS pour essayer de passer la LOIRE. Les deux premiers groupes sous les ordres du Colonel DU-MONCEL, ont déjà dépassé CHATEAU du LOIR. On attend le groupe MORDRET, qui vient de quitter LE MANS avec 12 canons et 27 caissons. Les administrations reçoivent l'ordre d'évacuer la ville en direction de BRESSUIRE.

Le 17 Juin 1940. L'armée anglaise qui avait ordre de se rassembler dans la Sarthe, cherche à gagner les ports de la Manche : CAEN, CHERBOURG, puis Saint NAZaire et BREST. Elle abandonne sur place beaucoup de matériel et d'armement.

Louis n'entendra pas l'appel du 18 Juin, la France se prépare à capituler, il ne décolère pas, il est persuadé avec quelques gradés et des hommes du Dépôt, que la lutte va continuer et qu'il faut empêcher que les armes, tombent entre les mains de l'ennemi. Tandis que l'artillerie marche vers le Sud, des armes légères d'infanterie : fusils Lebel et Fusils-Mitrailleurs 24/29, sont soustraites au versement prévu à l'armée allemande et transportées en lieux sûrs dans des caches en milieu rural. Le C.D.M (Camouflage Du Matériel) est un des premiers actes de résistance, qui reçoit l'accord et le soutien tacite de l'EMA (Etat major de l'Armée). Louis va faire disparaître une partie de cet armement, dans une cabane discrète, dans les bois de Saint HUBERT, non loin de la route du LUDE, puis va lui-même, se cacher dans les landes entre Saint Ouen et Yvré le Polin. Il refuse l'idée d'être prisonnier des « boches » et se promet en lui-même, que le moment venu il leur fera payer cher toutes ces souffrances. Le 18 Juin 1940, en fin d'après midi, les Allemands entre dans LE MANS, la population paniquée fuit.

Le 22 Juin, l'armistice est signé. La France est coupée en deux, une armée d'armistice de 100.000 Hommes, destinée au maintien de l'ordre dans la zone Sud, dite zone libre, est mise en place. Dès cette date, le C.D.M, va se développer en Zone Libre à l'initiative du Colonel ZELLER. Le 24 Juin l'armistice entre en vigueur à 19 heures. Les restes du 117^e RI sont en zone libre, ils ont atteint SAINT YRIEX dans la Creuse où le régiment va être dissous.

Le 27 Août 1940, Louis DUPUY en civil, se présente à la gendarmerie d'Ecammoy pour se faire démobiliser, c'est là qu'il apprend que son jeune frère Maurice est prisonnier au camp de STOCKHEIM en Allemagne, sa haine de l'ennemi redouble et se transforme en une froide résolution de le combattre par tous les moyens. (fin de la 1ère partie)

et pourtant...

(... à suivre)

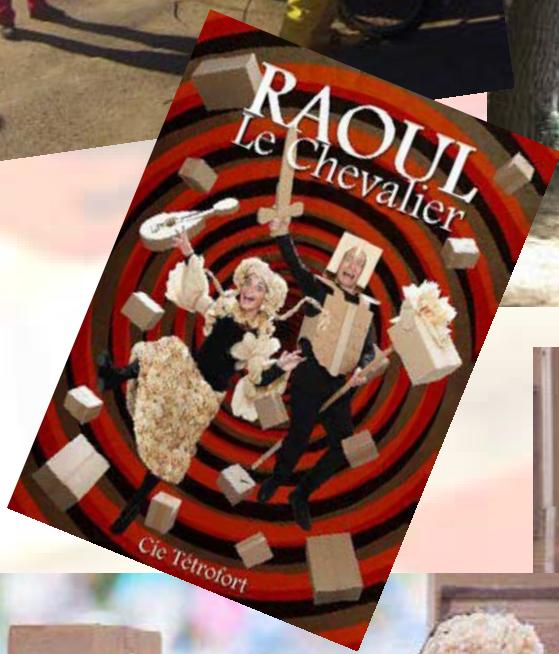
Jean- Claude DESPREZ

11 novembre 2015 Porte Drapeaux : la passation

Lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre, Bernard VAUPRÉ, 88 ans , a transmis le drapeau au jeune Basile BIGOT âgé de 18 ans, fils de Yolande BIGOT, Maire Adjointe.

« Mon frère est militaire chez les parachutistes, mon oncle et mon grand-père ont été aussi militaires de carrière chez les parachutistes. Actuellement, je suis animateur au CIAS de la Communauté de Communes » souligne Basile. Bernard VAUPRÉ, après ces nombreuses années de dévouement est heureux de passer la main à un jeune du village.





Rabelais : « le rire est le propre de l'homme » (...en suscitant



St Ouen en Belin fête l'été...



Chaque année, la commission ANIMATION réfléchit à vous proposer une formule **SAINT OUEN FETE L'ETE** novatrice, originale et favorisant l'échange entre les habitants de la Commune.

Chaque année, nous souhaitons favoriser ce VIVRE ENSEMBLE : favoriser la CONNAISSANCE DE L'AUTRE, de son voisin, de son élu Particulièrement dans des périodes aussi sensibles que celles que nous vivons, l'ouverture sur la Culture, le Spectacle nous permet à tous de mieux connaître et donc mieux accepter les différences et de nous ouvrir à l'autre.

En 2015, GOSPEL, Spectacles adultes et enfants un peu « décalés » ont permis d'animer notre commune pendant tout un weekend pour lancer les vacances scolaires.

La commission se réunira début 2016 pour vous proposer une formule encore renouvelée et toujours plus conviviale. Cette Manifestation **INTERGENERATIONNELLE** est devenue une institution pour notre commune. La commission remercie le Conseil Municipal pour son appui financier et organisationnel.

Chaque année, les agents de la commune s'associent aux élus de la commission pour vous préparer dans l'ombre, une animation de qualité où chacun trouve sa place.

Il faut souligner toute notre volonté de faire perdurer cette manifestation si symbolique de la proximité et de l'ouverture à l'autre. La future formule, comme les précédentes, vous permettra de nouvelles rencontres, des nouvelles découvertes et nous espérons que le PLAISIR à être ensemble sera de nouveau votre priorité.

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits et envies pour les prochaines « SAINT OUEN FETE L'ETE.

A.C.A. S .O. Association des Commerçants et Artisans de St Ouen

A tous,

Comme chaque année l'ACASO (Association Commerçants Artisans de Saint Ouen en belin), organise son marché de Noël. Cette manifestation a pour but d'animer la commune dans une ambiance conviviale et chaleureuse pour petits et grands. Tous les ans, nous essayons de vous proposer une soirée festive grâce à la présence de vos artisans/commerçants de la commune mais aussi avec la venue de producteurs locaux.

L'ACASO souhaite par cette soirée vous faire découvrir le savoir faire local tant par la gastronomie que par l'artistique, mais aussi tous nous réunir grâce à la magie de Noël.



L'ACASO est représentée par :

Présidente : Alice Boutet

Vice-Présidente : Céline Constant

Trésorier : Cyril Mouton

Vice-Trésorier : Emmanuel Duprés

Secrétaire : Christelle Beunardeau

Vice-Secrétaire : Marie Brière

MEMBRES : Racinet Lionel, Brière Philippe, Cadix Blandine, Jouanneau Nadège, Prioul Dominique et Liliane

Un grand MERCI à tous nos membres pour leur investissement mais aussi à tous ceux qui viennent nous aider à organiser cette belle soirée!!

Et MERCI à vous habitants de Saint Ouen en Belin!!

L'ACASO vous souhaite une belle et heureuse année 2016!!!En 2016 le marché de Noël aura lieu le Vendredi 16 Décembre

A.F.A.

Animations et Festivités Audoniennes

L'association "Animations Festivités Audoniennes" a pour but d'imaginer, d'organiser et de gérer diverses animations sur la commune de St Ouen en Belin afin de participer au "vivre ensemble". Cette année nous avons financé l'achat des nouvelles décos de noël pour la commune.



Deux nouveaux membres sont venus nous rejoindre : Dupin Anaïs et Boudard Thierry.

Si vous voulez nous rejoindre, rien de plus facile : vous connaissez certainement un des membres de l'A.F.A (ou alors passez par la mairie).

Venez vivre avec nous de super moments, pendant le loto, le bric à brac et la marmite. L'association se compose de membres actifs qui de par leur dynamisme et leur bonne humeur créent une dynamique de réussite qui ne se dément pas au fur et à mesure des années.

Merci à Madame Allard Chantal, Monsieur Allard Jean-Jacques, Monsieur Blorville Arnaud, Monsieur Bône Vincent, Monsieur Boudard Thierry, Monsieur Davoine Dimitri, Madame Dupin Anaïs, Madame Metayer Laure, Madame Pasquier Séverine, Monsieur Pasquier Laurent, Madame Péröl Nathalie, Monsieur Prunier Lionel, Madame Rious Patricia, Monsieur Rious Adolphe, Madame Robin Katia, Monsieur Simon Loïc, Madame Trouillard Nathalie, Monsieur Trouillard Patrick.



A vos agendas ! l'A.F.A vous donne rendez vous pour :

le loto, le 20 février

le bric à brac, le 14 juillet

la marmite, le 22 octobre

Pour vos soirées, vos repas, des tables d'intérieur et d'extérieur, des bancs ou des chaises sont à votre disposition. Contact: Mme Rious Patricia au 02/43/47/31/77
Toute la famille de l'A.F.A se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2016

Cordialement Mme Rious Patricia, secrétaire.



Le renard,

Le renard roux est de l'espèce des canidés de taille moyenne, c'est un mammifère au pelage roux marqué de blanc sous la gorge et le ventre, au museau pointu.

Les adultes mesurent en moyenne entre 32 et 49 cm et pèsent 7kgs pour les mâles adultes alors que les femelles sont de 15 à 20% moins lourdes.

L'animal consomme 300 à 600g de nourriture par jour, son alimentation est très variée et selon son environnement, il mange des petits vertébrés, mais n'excédant pas la taille des lapins, mais aussi des volailles, et des petits fruits (myrtilles, mures et cerises).

Le renard atteint sa maturité sexuelle vers l'âge de 10 mois, la période de reproduction a lieu entre janvier et mi-février et la mise bas de 4 à 6 petits de mars à mai après 51 à 53 jours de gestation.

Afin de réguler au mieux l'espèce, l'amicale des chasseurs organise régulièrement des battues tout au long de l'année à partir du mois de juin hors période de chasse avec un louvetier dans les parcelles de colza, blé ou maïs et pendant la période de chasse. Cela représente pour cette espèce 6 battues par an.

L'amicale remercie l'ensemble des agriculteurs qui acceptent l'accès et le passage des chiens sur leurs parcelles de céréales à paille.

Les propriétaires fonciers sont également remerciés pour leurs location, ainsi que la commune pour sa subvention annuelle qui permet d'effectuer des battues en plus grand nombre.

L'ensemble des chasseurs souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que tous ses bons vœux pour l'année 2016.

Couscous le 26 novembre 2016

Constitution du bureau : Didier Fournier, Pascal Trouillard, Frédérique Fouassier, Dominique Davoine, Dominique Launay, Romain Pousse

Membres : Jonathan Telmac, Michel Pichard, Denis Ragueneau, Jean-Marc Ragueneau et Alain Pousse

Amicale Laïque

Notre association se compose des enseignants de l'école et de parents d'élèves. Notre but est de proposer aux audonien(ne)s de l'école des activités extrascolaires et divertissantes telles que le spectacle de Noël, les diverses sorties pédagogiques et celles de fin d'année, des achats de livres et de matériel informatique...

Plusieurs manifestations ont eu lieu durant la dernière année scolaire : les élèves ont pu apprécier le spectacle de fin d'année avec la troupe CIRQUE PLASTIQUE, les enfants ont défilé dans les rues de la commune lors du carnaval et ont terminé la soirée avec leurs parents et amis autour de pizzas et du brûlage de Mr Carnaval. Bien sûr, nous avons fini l'année scolaire avec la fête de l'école où les enfants nous ont offert un spectacle sur le thème des arts avant de pouvoir participer à différents jeux. La vente de brioches et le marché aux plantes nous ont aussi permis de récolter des bénéfices et d'offrir aux enfants diverses activités.



**Si vous souhaitez participer à ces manifestations et à leur organisation,
soyez les bienvenus lors de nos prochaines réunions.**

Nous avons besoin de bénévoles pour permettre à nos enfants de continuer à avoir ces activités.

BUREAU 2015-2016 :

Présidente : Natacha JOUSSE

Vice président : Emmanuel DUPRÉ

Secrétaire : Jessica BAUDRON

Secrétaire adjointe : Laëtitia CABEAU

Trésorier : Gwénola CHAPELAIN

Vice-trésorier : Marie LABRETTE-MONTEBRAN

Membres : les enseignants de l'école, Franck CADIX, Emmanuel DUPRE, Magali et Mikael GRU, Annaik HOLIET, Céline HUBERT, Pascal et Émilie JURUS, Sophie LUCAS, Sandrine MARCHAND, Estéban MARION, Cindy MONIN, Catherine PEREIRA, Vivien POIRIER, Estelle SCHNEIDER,



Amicale Laïque
de l'école Claire Fontaine
ST OUEN EN BELIN

DATES À RETENIR :

Repas/spectacle de Noël : Jeudi 17 décembre 2015

Marché aux plantes : Vendredi 29 avril 2016

Carnaval : Samedi 12 mars 2016

Fête de l'école : Samedi 25 juin 2016

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2016.

Le club de l'ASAEC fête ses 15 ans dont 6 sur la commune de Saint Ouen en Belin. Le club a pour mission première l'éducation de toutes les races pour vivre en harmonie dans notre société.

3 éducateurs diplômés œuvrent tous les samedis pour aider et conseiller les propriétaires de chiens.

Chaque année le club progresse en notoriété à l'échelon national pour les concours d'Agility (discipline sportive où maître et chien forment une équipe).

En 2015 une nouvelle grande aventure avec l'organisation des Sélectifs de l'Equipe de France les 16 et 17 mai 2015, un superbe weekend où nous avons eu la chance de voir évoluer les 100 meilleures équipes maîtres/chiens de France.

Les 12 et 13 Juillet 2015 nos 2 jours de concours étaient complets avec beaucoup des visiteurs extérieurs très heureux de découvrir cette discipline.

Les prévisions pour l'année 2016 : nous sommes de nouveau sollicités pour organiser les Sélections de l'équipe de France ainsi que l'Européenne qui se dérouleront les 26 et 27 Mars 2016 sur notre terrain où évolueront les 200 meilleures équipes maîtres/chiens de toute la France.

Enfin, les 28 et 29 Mai 2016 nos deux jours de concours traditionnels.

L'Asaec vous invite tous à venir nous voir et découvrir cette discipline, l'entrée est gratuite et ouverte à tous les jours de concours de 9h00 à 16h00.



Amitiés cynophiles : Mme Lizé Béatrice, Présidente de l'ASAEC

02.43.47.81.01

Club Astronomie Saint Ouen

Notre club vous propose de découvrir les confins de l'Univers à travers l'observation d'astres célestes inaccessibles à nos yeux qui trônent au-dessus de nos têtes.

À l'œil nu, vous serez guidé pour reconnaître les constellations, découvrir leurs origines dans la mythologie grecque, repérer et nommer les étoiles principales et admirer la Voie Lactée. Avec des jumelles, vous partirez à la recherche de Jupiter, de Saturne ou de la Lune, de la galaxie d'Andromède, du double amas de Persée, de l'amas globulaire d'Hercule, des Pléïades et de bien d'autres merveilles stellaires. Avec des télescopes, vous admirerez la Lune et les planètes, vous traverserez l'espace et le temps pour contempler les objets célestes du ciel profond comme les Dentelles du Cygne, la majestueuse nébuleuse d'Orion ou l'anneau de la Lyre, les amas stellaires et bien au-delà de la Voie Lactée, à des millions d'années-lumière, d'autres galaxies.

Les membres du club se réunissent deux vendredis par mois à Saint Ouen en Belin, pour s'initier et se perfectionner à l'observation astronomique, préparer les séances d'observations et manipuler des télescopes.

Prochainement, le club vous proposera régulièrement des conférences ou des documentaires accessibles à tous, qui aborderont les différentes théories sur la naissance de l'Univers, sa structure générale et son évolution, la théorie de la relativité, la vie et la mort des étoiles, la naissance de notre système solaire et bien d'autres sujets passionnants. Pour tout renseignement, rendez-vous sur www.paysdumansastronomie.fr

L'Association Familles Rurales Saint Ouen-Saint Biez en Belin vous a proposé tout au long de l'année des séances de cinéma à l'Audonienne. Pour pouvoir en faire profiter les familles, les tarifs ont été réduits :

4€ pour les adultes

2€50 pour les enfants

Le différentiel est pris en charge par l'association et le manque à gagner est comblé par les bénéfices faits lors de la représentation de théâtre qui se tient tous les ans le dernier samedi de janvier.

En 2015, nous avons projeté les films suivants : La Famille Bélier, Une heure de tranquillité, Les Souvenirs, Maya l'abeille, Papa ou Maman, En équilibre, Profs 2, Le Petit Prince et L'étudiante et Mr Henri. Nous avons enregistré 298 entrées.

Théâtre :

La troupe Art'ycule d'Ecommoy a présenté sa première de la saison le 31 janvier avec la pièce de théâtre « T'emballe pas ». 88 personnes sont venues passer un moment très festif.

L'association de Cérans Foulletourte « Coup de Théâtre » a présenté en première partie sa troupe de jeunes comédiens qui ont joué « La vieille salle des fêtes » puis les adultes sont montés sur scène pour jouer « Queue du Bonheur ».

Cette année vous retrouverez ces deux troupes respectivement les 30 janvier et 30 avril : nous vous attendons nombreux pour passer des vrais moments de convivialités.

A tous, les membres de l'association vous souhaitent une très bonne année 2016 où les maîtres mots seront joie, partage et tolérance!
Evelyne Bulteau et Florence Février



L'amicale des retraités de Saint Ouen en Belin est affiliée à Générations mouvement qui est la première association de retraités en France reconnue d'utilité publique par les pouvoirs publics, qui regroupe environ 700 000 adhérents.

Le bureau de St Ouen compte 63 adhérents et 15 sympathisants qui se réunissent tous les 15 jours pour un après midi rencontre. Au cours de cet après midi nous proposons divers jeux de société et jeux de cartes. Nous souhaitons élargir nos activités en 2016 et nous réservons de belles surprises à nos adhérents.

Dans un monde qui bouge et se transforme, nous devons démontrer les capacités d'innovation, de changement et de dynamisme de notre mouvement.

Nos objectifs : Mieux vivre ensemble en respectant l'amitié, la responsabilité, la tolérance et la solidarité

Le nouveau bureau 2015 a organisé, comme les années précédentes, une Assemblée Générale, un Thé dansant et un concours de belote dans les meilleures conditions et à la satisfaction des participants.

Nous fêtons également la fête des Mères et Pères, la galette des rois, la bûche de Noël et le repas annuel au mois d'Octobre dans une ambiance toujours festive.

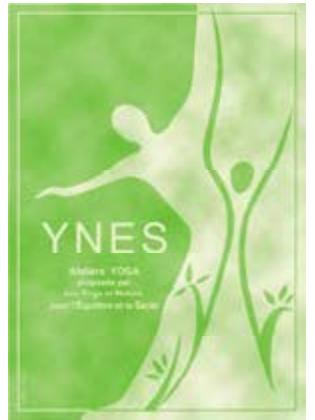
Consultez toutes nos activités sur notre site Internet :

generationsmouvementecommoy.e-monsite.com

2016 sera l'année de la communication pour notre association. Nous faire connaître, développer nos propositions d'activités, participer à la formation des aidants, partager nos expériences afin d'apporter toujours plus de services.

Générations mouvement, amicale des retraités de Saint Ouen en Belin, au service des autres, s'investit pour que la vie associative soit un plaisir.

Jean-Pierre DUPRÉ, Président



Les rencontres Yoga se poursuivent au rythme de 5 matinées par an.

Une douzaine de participants viennent y approfondir leur pratique hebdomadaire du Yoga en y consacrant une matinée complète.

Une longue séance prépare à la découverte et à l'échange sur les origines, fondement et but véritable du Yoga.

Nous apprécions ce temps de réflexion commune sur les petites et grandes questions de notre existence dans un climat convivial et serein.

Nous avions souhaité proposer aux Audoniens la découverte de nos activités au fil des saisons. Confronté aux difficultés de communication et de planification, ce projet pousse lentement.

Malgré cela, le très bon retour des personnes qui sont venues au printemps nous encourage à renouveler, si un certains nombres de personnes le souhaitent..

La journée Yoga et Botanique s'est déroulée le 31 mai. Nous nous sommes adaptés à la météo en réalisant le rallye botanique en matinée sur le site de Château l'Hermitage et en nous réfugiant pour les animations de l'après-midi, automassage et yoga, dans une salle mise à disposition par la Mairie de Saint Ouen en Belin. Comme la plupart du temps, ces aléas ont plutôt favorisé les liens et la bonne humeur qui laisse un beau souvenir aux 23 participants passionnés et actifs de cette journée.

Si vous êtes intéressés par nos activités, n'hésitez pas à nous contacter dès le début de l'an 2016 afin que nous élaborions avec vous contenu et calendrier des propositions d'animation à Saint Ouen en Belin.

02 43 87 49 52 ou asso.ynes@laposte.net
Belle et heureuse année 2016



Le Ping Audonien

Tout d'abord Le club et moi même vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2016.

En terme de licencié, la saison passée a vu une légère augmentation par rapport aux saisons précédentes. Se sont au total 19 adhérents qui sont venus taper la balle chaque mardi soir. Dont 2 Jeunes, 4 femmes et 13 Hommes.

Cette saison 2014/2015 marquait l'entrée en compétition de notre club, deux équipes étaient présentes dans le championnat départemental. Une équipe en D5, premier niveau du championnat qui permet aux joueurs débutants de se familiariser avec la compétition. La deuxième équipe plus expérimenté, était engagée en D4 où elle a fini première de sa poule. Elle a donc joué les phases finales départementales et s'est malheureusement inclinée en finale. Terminé deuxième dès notre première année fut un résultat inespéré pour le club.

Cette année, nous avons toujours deux équipes en compétition, une D3 et une D5. Nos objectifs sont d'assurer le maintient pour la D3 et de monter en D4 pour la D5. Pour cela nous comptons sur vous pour venir nous encourager. Les match de championnat se déroulent à l'Audonienne et ont lieu le vendredi soir à partir de 20h (**15 janvier, 19 février, 11 mars et 15 avril 2016**).

Les portes ouvertes du club auront lieu le samedi 6 février de 14h à 18h. Au programme, initiation, test du robot et tournoi amical ouvert à tous. Venez nombreux...

Petit rappel, les séances d'entraînement se déroulent chaque mardi soir de 19H30 à 22H30 à L'Audonienne.

Le président, Sébastien GARREAU.



Prioul Karting Association

Comme le veut la tradition, je commencerai par vous souhaiter à tous, au nom de tous les membres de l'Association PKA, une très Bonne Année 2016.

Pour en revenir à notre saison 2015, celle ci aura été pour nos pilotes celle de l'aboutissement de la progression constatée depuis quelques temps. Ainsi Vincent WUILLAUME, pilote parisien courant sous nos couleurs a été sacré Vice Champion de France en catégorie KFS 100 en Juillet dernier à Angerville, alors que

notre fille Anaïs terminait quant à elle sur le 3^{ème} marche du podium de cette même course mais en catégorie KFS Jeunes. Quelques semaines plus tard, elle se distinguait à nouveau en gagnant la course du Challenge Minarelli de Laval et la Finale Nationale de ce même challenge au Mans.

Plus globalement, toute la saison, nos pilotes auront été aux avant postes, et Nathan COLLON, débutant véritablement en début d'année en karting de compétition, n'aura cessé de progresser à chaque course.

Nous sommes aussi de plus en plus sollicités par des personnes souhaitant courir sur notre matériel, notamment pour des courses d'endurance de 4 ou 6 heures, c'est une belle reconnaissance de notre travail.

Nous avons également intégré en 2015 l'ASACO, l'association des artisans et commerçants de notre commune et notre association était donc présente lors du marché de Noël le 18 Décembre dernier, permettant ainsi aux habitants de notre commune de mieux nous connaître.

Retenez dès à présent le 8 Octobre 2016, date à laquelle l'Association PKA organisera son premier repas dansant à la salle de l'Audonienne.

Dominique PRIOUL, Président de l'Association PKA (Prioul Karting Association)

team.pka@gmail.com / tel : 02.43.87.48.31



Les supporters TANGO

Une nouvelle saison commence, les **Supporters Tangos** sont toujours là pour encourager et soutenir les différentes équipes des petits aux séniors.

Comme l'année dernière pour clore la saison, les Supporters Tangos ont organisé un repas (cochon grillé) : le Samedi 4 juin 2015.

Si vous le souhaitez, rejoignez-nous ou venez encourager les équipes. A tous une bonne année et une bonne saison

Allez, les Tangos

Pascal Couleard



La parution du bulletin communal nous donne l'occasion de communiquer avec l'ensemble des habitants de nos villages en leurs présentant notre association.

Environ 60 licenciés dont une 20ème de jeunes composent l'effectif de l'Ussob.



Programme d'une semaine:

Mardi soir	entraînement séniors
Mercredi après-midi	entraînement écoles de foot + BUC
Jeudi soir	entraînement séniors
Vendredi soir	entraînement BUC
Samedi matin et après-midi	match des jeunes
Dimanche après-midi	match séniors

Suite à l'arrêt de Mickael Gelineau (entraîneur des équipes séniors), Patrick Foucher a repris du service après quelques années d'interruption. Il est en charge des entraînements séniors avec Philippe Charpentier.



L'école de foot:

Cyril Mouton a pris en charge l'école de foot à la suite de l'arrêt de Delphine Couléard, que je remercie pour ces années à diriger l'école de foot. L'effectif des petits est en augmentation, une satisfaction du travail fourni par les bénévoles du club. Les jeunes qui sont intéressés, peuvent venir le mercredi après-midi à 14h au stade pour découvrir le foot avant de prendre une licence.

Belinois Union Club :

Le Belinois Union Club est une entente entre trois clubs (Moncé, Laigné, St Ouen) qui constituent deux équipes U15 ans, deux U18 ans et une équipe U19 ans.

U15 A : encadré par Cyril Mouton et Romain Galbrun (bénévole de l'Ussob) l'équipe est cinquième après sept journées de championnat. L'équipe B quand à elle occupe la deuxième place.

U18 A : possède la seconde place du classement, les U18 B se positionne à la première place.

U19 DH septième du classement

Point sur la saison:

Equipe A : encadrée par Patrick Foucher, son objectif de la saison est de revenir à la division supérieure que nous avons perdu la saison passée, l'équipe occupe le haut du classement

Equipe B : Responsable Philippe Charpentier et Christian Landais, l'équipe B elle aussi fait de bon résultats avec une cinquième place au classement

Les dirigeants:

Merci à nos arbitres officiels Philippe André et Nicolas Chevalier ainsi qu'à nos bénévoles pour l'arbitrage des jeunes et seniors, aux personnes qui tiennent la buvette le weekend ainsi qu'aux encadrants qui prennent en charge les enfants le mercredi et le samedi et à ceux qui participent aux différentes activités du club.



J'invite toutes les personnes désirant s'investir dans le club à nous rejoindre, elles seront les bienvenues.

Merci aux artisans, commerçants, sponsors qui nous soutiennent aux travers de nos activités (calendriers, set de table pour la choucroute, panneaux publicitaires ou en offrant des jeux de maillots, survêtements pour nos équipes).

Je tiens à remercier les deux mairies pour leur participation ainsi que l'entretien des complexes, ceci nous permet d'accueillir les joueurs dans de bonnes conditions.

Je remercie tous les parents qui s'investissent dans la vie du club, notamment le samedi lors des déplacements de match.

Composition du bureau:

Président : David Fournier

Vice president : Patrick Foucher

Secrétaire : Christian Landais

Secrétaire adj : Emmanuel Launay

Trésorier : Cyril Loiseau

Membres: Didier Loiseau, Emmanuel Loiseau, Cyril Foucher, Lionel Prunier, Delphine et Pascal Couléard, Adelin

Auriol, Emmanuel Launay, Benoit Crosnier, Alban Pousse, Jean-Baptiste Bertrand

Dates à retenir : Choucroute le 13 février 2016

Tournoi inter-quartiers le 7 mai 2015

L'Ussob vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

V.C.B.

Vélo Club Belinois

Nous y sommes, notre deuxième saison d'existence est désormais terminée, et quelle fin de saison : nous avons conservé notre titre de 1er club départemental et nous terminons 11eme du championnat régional. Nous terminons la saison avec plusieurs titres : deux champions régionaux de descente, une troisième place féminine à la coupe de France trial au classement général (récompense à Montgenèvre du mois d'Août dont je vous avais parlé lors de notre première newsletter), cette même féminine a été sacrée championne régionale de trial des pays de Loire et récompensée à la soirée des challenges du département. C'est vous dire que nous restons dans cette belle dynamique de résultat et nous œuvrons pour le développement de notre club pour démarrer la saison 2016 comme on a terminé la saison 2015.

Notre présence sur les différents championnats départementaux, régionaux et nationaux nous satisfait énormément et encourage notre motivation.



Le calendrier de nos organisations locales est sorti, différentes dates sont déjà à retenir :

Le 19 Mars compétition de VTT au stade de notre commune (ouvert aux jeunes vététistes de 7 à 16 ans).

Le 28/29 Mai Trophée Régional des Jeunes Vététistes au stade de votre commune (ouvert aux jeunes vététistes de 7 à 16 ans).

Le 11 Juin soirée cochon grillée à la salle Audonienne ouvert à tous.

Le 11 Septembre vétathlon par équipe ou en solo (ouvert à tous)

Nous avons également accueilli plusieurs petits nouveaux de tout âge qui sont venu renforcer l'équipe et augmenter l'effectif, de belles promesses de résultat pour cette année 2016, ce qui porte l'effectif à 32 jeunes vététistes de 7 à 16 ans et 18 adultes. De ce fait, et pour répondre aux critères de la fédération quant à notre labellisation d'école de vélo, nous avons été contraints de former trois de nos licenciés, ce qui porte à six encadrants l'effectif pédagogique (avec des spécialisations comme le trial, le XC et l'obtention du diplôme d'arbitre national trial pour l'un deux).

L'objectif de ces renforts d'encadrement est double :

- pour une part c'est de mener à bien notre programme de développement du VTT dans notre commune et de proposer à nos jeunes une discipline encore un peu méconnue en France malgré nos derniers titres mondiaux en XC, cyclo-cross avec Pauline FERRAND PREVOT et notre titre de champion du monde de trial par équipe,
- et d'autre part l'objectif de création de TEAM VCB pour l'année 2016, quelques-uns et unes de nos jeunes peuvent intégrer et accéder à ce TEAM avec des ambitions de championnat de France en XC, trial et descente. Cette équipe comprendra plusieurs de nos jeunes pilotes afin de les accompagner dans leur programme d'entraînement et de tenter d'atteindre l'élite dans les trois disciplines.



Nous proposons également des randonnées entre adultes le dimanche matin et parfois le samedi après-midi pendant les entraînements des jeunes.

L'équipe VCB se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2016.

Sportivement, Mr RADIGUE,
président du Vélo Club Bélinois.

Sachez qu'à tout moment vous pouvez consulter le site régulièrement mis à jour :

<http://www.veloclubbelinois.fr/>



Tarifs salle Audonienne et restaurant scolaire

L'AUDONIENNE Capacité 230 Places	Résidents de Saint Ouen	Particuliers - Associations extérieurs à la Commune	Associations locales (siège à Saint Ouen)	Associations d'intérêt cantonal *	Pour usage Commercial ou Professionnel
Salle et Vestiaire	176	264	90	176	354
Journée supplémentaire	90	131	45	90	Non
Salle pour vin d'honneur	66	Non	Non	Non	Non
Cuisine	80	117	80	80	152
Couvert (par personne)	0,70	0,70	Gratuit	0,70	0,70
Caution	500	800	Non	500	800

Annexe Restaurant Scolaire 60 places	Résidents de Saint Ouen en Belin	Particuliers - Associations extérieurs à la Commune	Associations locales (siège à Saint Ouen)	Associations d'intérêt cantonal *	Pour usage Commercial ou Professionnel
Salle annexe avec kitchenette	124	Non	63	Non	Non
Journée supplémentaire	63	Non	32	Non	Non
Salle pour vin d'honneur	Uniquement si l'Audonienne n'est pas disponible				
	66	Non	Non	Non	Non
Couvert par personne	0,70	Non	Gratuit	Non	Non
Caution	500	Non	Non	Non	Non

Tarif " Associations d'intérêt cantonal "sous deux conditions :

Le siège de l'association doit être situé dans le canton

Au moins un membre de l'association doit résider dans la commune (justificatif à fournir par l'association)

A vos agendas 2016

8/07/16 : Flash mob
Tous les Audoniens
Rendez-vous sur la
place ...!!!

JANVIER			
9	Janvier	Vœux du Maire	
29	Janvier	Cinéma	Familles Rurales
30	Janvier	Théâtre Art'ycule	Familles Rurales
FEVRIER			
12	Février	Cinéma	Familles Rurales
13	Février	Choucroute	USSOB
20	Février	Loto	AFA
MARS			
5	Mars	Soirée	Supporters Tango
12	Mars	Carnaval	Amicale Laïque Ecole
19	Mars	Compétition VTT	Vélo Club Belinois
19	Mars	Concert Ecole de musique	Ecole communautaire
22	Mars	Concours belotte	Génération Mouvement
25	Mars	Cinéma	Familles Rurales
26/27	Mars	Concours d'Agility	ASAEC
AVRIL			
9	Avril	Couscous	BUC
10	Avril	Thé dansant	Génération Mouvement
15	Avril	Cinéma	Familles Rurales
27	Avril	Audition	Ecole de musique OHB
29	Avril	Marché aux plantes	Amicale Laïque de l'école
30	Avril	Théâtre	Familles Rurales
MAI			
1er	Mai	Cérémonie du 8 mai	Commune
8	Mai	Tournoi de Foot	USSOB
28/29	Mai	Concours d'Agility	ASAEC
20	Mai	Cinéma	Familles Rurales
28/29	Mai	Compétition VTT	Vélo Club Belinois

JUIN			
4	Juin	Cochon grillé	Supporters Tango
10	Juin	Cinéma	Familles Rurales
11	Juin	Repas	Vélo Club Belinois
25	Juin	Fête de l'école	Ecole Claire Fontaine
JUILLET			
1/2	Juillet	Cinéma Plein Air, Spectacles de rue	Commune Saint Ouen fête l'été
8/9	Juillet		
14	Juillet	Bric à Brac	AFA
AOUT			
7/8	Août	La Nuit des Etoiles	Club Astronomie
SEPTEMBRE			
16	Septembre	Cinéma	Familles Rurales
OCTOBRE			
1er	Octobre	Repas	ACASO
8	Octobre	Repas	Prioul Karting
14/21	Octobre	Cinéma	Familles Rurales
15	Octobre	Repas	Génération Mouvement
22	Octobre	Marmite sarthoise	AFA
23	Octobre	Gala des Séniors	CCAS de la commune
NOVEMBRE			
13	Novembre	Cérémonie 11 novembre	Commune
18	Novembre	Cinéma	Familles Rurales
28	Novembre	Couscous	Chasseurs Belinois
DÉCEMBRE			
2/3	Décembre	Téléthon	Commune
9	Décembre	Concours de belote	Génération Mouvement
17	Décembre	Repas Noël Ecole	Commune
16	Décembre	Marché de Noël	ACASO
21	Décembre	Cinéma	Familles Rurales



Vos commerçants :

BLORVILLE ARNAUD	Commerçant ambulant Manège de Bois-Confiserie	«L'Épine»	02 43 39 38 63
BRIERE PHILIPPE	Fromages de chèvre	«La Bretonnière»	02 43 87 48 40 06 79 92 17 26
CHEZ ALICE	Alimentation générale, tabac, journaux	2 rue Saint Mamert	02 43 87 45 56
CBON-CBIO	Magasin Bio, alimentation, cosmétique, hygiène	21, rte de Château l'Hermitage	02 43 27 78 92 cbon-cbio@orange.fr
EXPRESSIVE COIFFURE L'AUDONIEN	Coiffure mixte Bar, restaurant, traiteur Plats à emporter	9 Place des Comtes de Belin 6 Place des Comtes de Belin	02 43 87 72 79 02 43 21 14 38
LE FOURNIL DE SAINT OUEN	Boulangerie , pâtisserie	6, rue Saint Mamert	02 72 16 12 08

Vos artisans :

AD TERRASSEMENT Avrillon Daniel	Entreprise de terrassement	«Longue Lande»	02 43 87 48 55 06 50 21 04 86
AGRIAL S.C.A.	Silo Stockage Céréales	«Le Pavillon»	
CONSTANT CÉLINE COUVERTURE DU BELINOIS	Coiffure à domicile et Esthétique Charpente, couverture, Zinguerie, menuiserie, aménagement de combles	2, route de la Guilmaudière «La Briolette»	06 73 50 44 72 02 43 77 96 37
C.T TERRASSEMENT	Tous travaux de terrassement Assainissement traditionnel et phyto-assainissement	19 route de la Fouquellerie	02 43 87 53 71
DUBOIS GUILLAUME	Carreleur	19, route de la Poissonnière	02 43 87 46 35
ECLAT D'PERLES Chaligné Dominique	Création bijoux artisanaux	19, route de la Fouquellerie	02 43 87 53 81 06 03 68 43 30
GAUCHER MICKAEL	Ravalement de façades	6 rue de la Forge	02 43 84 32 19
GENDRON ERIC	Débardage forestier	«La Boisardière»	02 43 42 72 65
RAMONAGE DU BELINOIS Glavier Dominique	Tous travaux de ramonage	2, route de la Tuffière	02 43 87 48 38
LEROY PASCAL EURL	Entreprise générale de bâtiments Tous travaux assainissement et fosses septiques	«La Grande Jaterie»	02 43 87 48 26
POUCE ET LINA	Fabrication mobiles musicaux	7, place des Comtes de Belin	09 53 81 87 51
S2M DENTAIRE	Matériel médical et dentaire	«Les Têtes»	02 43 80 53 76
S.E.G. ARTISAN Dupré Emmanuel	Electricité conseils et qualité	«La Balisière»	06 85 22 94 85
THEVENOT STEPHANE	Plomberie, sanitaire	2, route de la Lainerie	06 40 19 55 45
TUFFIERE OLIVIER	Transports	«La Haute Grange»	02 43 47 65 10
TUFFIERE DÉCO	Entreprise de décoration intérieure Parquets flottants, enduits à la chaux	3, route de la Tuffière	02 43 42 63 70

L'Audonien - Bulletin d'information municipal - Décembre 2015 - 650 exemplaires

Directeur de la publication :

Rédacteur en chef :

Impression :

Couverture :

Olivier PANNIER

Florence FEVRIER

Imp. CORNUEL Chantenay-Villedieu

Olivier ANGOT

Comité de rédaction : Bruno RICHET, Sébastien GARREAU,

Florence FEVRIER, Catherine PEREIRA

Jean-Claude DESPREZ, Olivier ANGOT

Martin Luther King : nous devons apprendre à vivre comme des frères, sinon nous mourrons comme des idiots.

Bienvenue...

La boulangerie a réouvert ses portes le 15 octobre dernier après six mois de fermeture : originaires du Mans, nous avons décidé de venir nous installer à Saint Ouen en Belin pour allier travail et qualité de vie de famille.

Tony, boulanger est « tombé » dans le pétrin depuis l'adolescence, passionné depuis bientôt 18 ans, il a acquis un savoir-faire à travers plusieurs expériences; Sandrine a pris goût au métier!

Nous espérons grâce à la qualité de notre pain reconquérir la clientèle de Saint Ouen! Nous mettrons en place la carte de fidélité pour la tradition.

Nous aurons à cœur de nous intégrer dans la commune dans laquelle nos deux enfants vont grandir...



Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour les nouveaux habitants :
l'inscription sur la liste
électorale se fait en mairie
avant le 31 décembre 2016



Un nouveau guide de randonnée pour le Pays du Mans :

A travers ce document, vingt-deux balades sur l'ensemble du territoire du Pays du Mans pour randonner en toute sécurité et sérénité sont mises en avant. Elles se déclinent autour de 4 thèmes forts : Nature, Culture, Gourmand et loisirs. Disponible en mairie.

Le Recensement citoyen obligatoire : *RCO*

Ce que dit la loi : Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser en Mairie entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Pourquoi un délai de 3 mois? L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches !

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

Vos démarches administratives sur :
www.service-public.fr

